



Procès-Verbal

Commission Régionale des Compétitions

Réunion du mercredi 12 juin 2024 (par voie électronique)

Présents : M. Yves BEGON, Président du Département Sportif.
M. Roland LOUBEYRE (Seniors)
M. Patrick BELISSANT (Jeunes)
M. Anthony ARCHIMBAUD (Féminines)
M. Roland BROUAT (Futsal)

* * * * *

INFORMATIONS

* **TABLEAU DES ACCESSIONS ET RELEGATIONS EN CHAMPIONNATS REGIONAUX**

Faisant suite à plusieurs demandes (seules celles émanant de la messagerie des clubs seront traitées), la Commission Régionale Sportive des Jeunes invite les clubs à consulter les tableaux des accessions et relégations pour les différents championnats régionaux applicables à la fin de la saison 2023-2024. Pour cela, les clubs ont la possibilité de se référer aux tableaux des accessions et relégations publiés sur le site internet de la LAuRAFoot en [cliquant ici](#).

* **DESIDERATA DES CLUBS CONCERNANT LES OCCUPATIONS DES TERRAINS**

Les clubs qui désirent adresser des desiderata pour leurs occupations de terrains lors de la saison 2024-2025 sont invités à les faire connaître par écrit au service compétitions de la Ligue (competitions@laurafoot.fff.fr)

BILAN DES POINTS SANCTIONS AUX CLASSEMENTS DU FAIR-PLAY

L'article 64-2 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'en fin de saison un retrait de points au classement sportif des championnats régionaux est appliqué en fonction du nombre de pénalisation au classement du Fair-Play.

Le bilan de ces points-sanctions, dressé à la date du **12 juin 2024** et publié ci-dessous, n'est pas définitif. D'éventuelles modifications provenant des procédures en cours ou de recours contentieux peuvent entraîner des évolutions dans les présents totaux de points-sanctions applicables et engendrer ainsi des changements dans les pénalisations des équipes régionales.

Ces dispositions de retrait de points sont de la compétence de la Commission Régionale des Compétitions qui juge en première instance. Tout club peut faire appel de ces décisions auprès de la Commission Régionale d'Appel qui jugera en 2^{ème} et dernier ressort.

CHAMPIONNATS SENIORS

<i>Poule</i>	CLUBS	<i>Nombre d'équipes dans la poule</i>	TOTAL de points-sanctions	RETRAIT de pnt(s) au classement
R1 A	Sp. CHATAIGNERAIE CANTAL (551385)	12	38 Points	1 Point
	C.S. VOLVIC (506562)	12	38 Points	1 Point
R1 B	A.S. MISERIEUX TREVoux (542553)	12	41 Points	1 Point
	OI. SALAISE RHODIA (504465)	12	66 Points	6 Points
R1 C	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R2 A	U .S. VALLEE DE L'AUTHRE 551835)	12	48 Points	3 Points
R2 B	CLERMONT FOOT 63 (3) (535789)	12	50 Points	3 Points
	COURNON F.C. (547699)	12	53 Points	4 Points
R2 C	A.S. CHAVANAY (519727)	12	60 Points	5 Points
	DOMTAC F.C. (526565)	12	38 Points	1 Point
	Ent. CREST AOUSTE (551477)	12	47 Points	2 Points
	SAINT CHAMOND FOOT (590282)	12	38 Points	1 Point
R2 D	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R2 E	A.S. SAINT PRIEST (2) (504692)	12	39 Points	1 Point
R3 A	STADE RIOMOIS-CONDAT (508748)	12	52 Points	3 Points
R3 B	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R3 C	U.S. LIGNEROLLES LAVault (520548)	12	65 Points	6 Points
	F.C. SAINT GERMAIN LAPRADE (525995)	12	40 Points	1 Point
	STADE SAINT YORRE (508743)	12	39 Points	1 Point
	C.S. VOLVIC (2) (506562)	12	38 Points	1 Point
R3 D	A.S. CHAMBON FEUG. ALGERIENS (534257)	12	45 Points	2 Points
	S.E.L. ST PRIEST EN JAREZ (525875)	12	45 Points	2 Points
R3 E	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point			
R3 F	U.S. DIVONNE (504668)	12	38 Points	1 Point
R3 G	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point			
R3 H	F.C. PONTCHARRA SAINT LOUP (541895)	12	40 Points	1 Point
R3 I	FOOTBALL EN MONT PILAT (552125)	12	38 Points	1 Point
	RHONE CRUSSOL 07 (551992)	12	44 Points	2 Points
	U.S. SAINT GALMIER CHAMBOEUF (563840)	12	42 Points	1 Point
R3 J	F.C. ANNONAY (504343)	12	39 Points	1 Point
	F.C. PEAGEOIS (504390)	12	40 Points	1 Point
	A.L. SAINT MAURICE L'EXIL (536259)	12	49 Points	3 Points
	F.C. VENISSIEUX (2) (582739)	12	47 Points	2 Points

CHAMPIONNATS U20

<i>Poule</i>	CLUBS	<i>Nombre d'équipes dans la poule</i>	TOTAL de points-sanctions	RETRAIT de point(s) au classement
R1	LYON FOOTBALL F.C. (505605)	12	60 Points	5 Points
	OULLINS CASCOL (504563)	12	59 Points	5 Points
R2 A	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R2 B	A.S. DE MONTCHAT LYON (523483)	12	54 Points	4 Points
	U.S. REVENTIN (535235)	12	48 Points	3 Points
	F.C. VAULX EN VELIN (504723)	12	40 Points	1 Point
R2 C	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		

CHAMPIONNATS U18

<i>Poule</i>	CLUBS	<i>Nombre d'équipes dans la poule</i>	TOTAL de points-sanctions	RETRAIT de point(s) au classement
R1	AURILLAC F.C. (580563)	12	47 Points	2 Points
	LYON LA DUCHERE (520066)	12	42 Points	1 Point
	A.S. SAINT PRIEST (504692)	12	40 Points	1 Point
	F.C. VAULX EN VELIN (504723)	12	41 Points	1 Point
R2 A	MONTLUCON FOOTBALL (550852)	12	39 Points	1 Point
	S.A. THIERS (508776)	12	48 Points	3 Points
R2 B	LEMPDES-SPORTS (518527)	12	40 Points	1 Point
	F.C. SAINT PAUL EN JAREZ (5529727)	12	41 Points	1 Point
R2 C	U.S. MILLERY VOURLES (549484)	12	40 Points	1 Point
R2 D	F.C. VENISSIEUX (582739)	12	67 Points	6 Points

CHAMPIONNATS U16

<i>Poule</i>	CLUBS	<i>Nombre d'équipes dans la poule</i>	TOTAL de points-sanctions	RETRAIT de point(s) au classement
R1 Pr	AURILLAC F.C. (580563)	14	50 Points	2 Points
	A.S. DE MONTCHAT LYON (523483)	14	58 Points	3 Points
	OI. SAINT ETIENNE (504383)	14	78 Points	8 Points
R1 Av	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	10		
R2 A	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R2 B	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R2 C	F.C. VAULX EN VELIN (504723)	12	46 Points	2 Points
R2 D	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		

CHAMPIONNATS U15

<i>Poule</i>	<i>CLUBS</i>	<i>Nombre d'équipes dans la poule</i>	<i>TOTAL de points-sanctions</i>	<i>RETRAIT de point(s) au classement</i>
R1	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R2 A	A.S. DOMERAT (506258)	12	43 Points	2 Points
R2 B	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R2 C	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		
R2 D	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	12		

CHAMPIONNATS FUTSAL

<i>Poule</i>	<i>CLUBS</i>	<i>Nombre d'équipes dans la poule</i>	<i>TOTAL de points-sanctions</i>	<i>RETRAIT de point(s) au classement</i>
R1	OI. LYONNAIS (580563)	12	44 Points	2 Points
	F.C. VENISSIEUX (523483)	12	40 Points	1 Point
R2	Aucune équipe pénalisée par un retrait de point	13		

CHAMPIONNATS FEMININS

Pas d'équipe féminine à ce jour sanctionnable d'un retrait de points en championnats SENIORS F et U18 F, dans le cadre de l'application des dispositions fixées à l'article 64 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot.

Nota -

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de deux (2) jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F (appel@laurafoot.fff.fr).

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Roland LOUBEYRE,

Secrétaire de séance